



Probleme de livraison de meubles

Par **compin**, le **09/01/2008** à **09:59**

bonjour,

voila j'ai acheter des meubles en juillet 2007 lors de la visite d'un commercial, j'ai reçu la commande en retard en novembre 2007. Dans ces meubles la tabl etait abimée. Après avoir signalé son état, je suis toujours en attente de la reception de la nouvelle table. De plus ils ne communiquent aucun renseignements .Je suis obligés d'appeler pour avoir des renseignements qu'ils ne me donnent pas. Ils refusent aussi de me donner le téléphone du commercial qui c'est occupé de mon dossier. Bref je voudrais savoir quelles sont les actions que je peux mener vis à vis de leur retard, d leur manque de communication de leur absence de geste commerciale.

Je vous remercie d'avance

Cordialement

Mr compin jacques